

Jardin LAFamille

Jardin communautaire et collectif dans l'arrondissement Rock Forest - Saint-Elie - Deauville

RÔLES ET RESPONSABILITÉS :

DES JARDINIERS

- *Respecter les politiques, les procédures et les règlements en vigueur dans le jardin ;*
- *Participer à la communauté du jardin (corvées, etc.) ;*
- *Épauler les nouveaux jardiniers dans leur apprentissage ;*
- *Participer à la vie démocratique du jardin communautaire en assistant aux deux assemblées ;*
- *Transmettre leurs suggestions au comité jardin.*



DES MEMBRES DU COMITÉ JARDIN

- *Gérer de façon responsable les lieux, le matériel et les équipements ;*
- *Respecter les rôles et responsabilités inscrits dans la section des jardiniers ;*
- *Gérer l'utilisation des cotisations des jardiniers pour l'acquisition et l'entretien du matériel horticole ;*
- *Voir à l'application des politiques, des procédures et des règles en vigueur dans le jardin ;*
- *Contribuer à maintenir les activités de jardinage durant la saison ;*



Jardin LAFamille

Jardin communautaire et collectif dans l'arrondissement Rock Forest - Saint-Elie - Deauville

- Tenir annuellement deux assemblées des jardiniers et procéder à l'élection des représentants du comité jardin. La 1^{re} en début de saison pour donner les explications aux jardiniers et faire la répartition des tâches saisonnières, la 2^e à la fin de la saison pour dresser le bilan de la saison de jardinage et prendre les commentaires des jardiniers ;
- Organiser, s'il y a lieu, des activités de rassemblement au cours de la saison ;
- Rédiger un bilan de fin de saison sur le déroulement des activités et sur la répartition des dépenses en lien avec les cotisations annuelles ;
- Fournir à Loisirs Acti-Famille une liste des besoins et des travaux à faire en vue de la prochaine saison.

COMPOSITION DU COMITÉ JARDIN

- Le comité jardin est composé de 9 membres réparti comme suit :
 - 1 membre de la Fabrique
 - 2 membres de Loisirs Acti-Famille
 - 6 membres de la communauté (jardiniers)
 - La responsable de LAF n'est pas incluse dans le nombre de membres possibles et n'aura pas le droit de vote
- Les mandats sont pour une durée de 2 ans. Les membres peuvent faire plus d'un mandat.
- Les membres désirants poursuivre pour un mandat additionnel ont priorité sur les nouveaux membres
- Les années impaires, 5 sièges du comité vont en élection (1 Fabrique, 1 LAF, 3 Communauté).
- Les années paires, 4 sièges du comité vont en élection (1 LAF, 3 Communauté)



Jardin LAFamille

Jardin communautaire et collectif dans l'arrondissement Rock Forest - Saint-Elie - Deauville

DE LOISIRS ACTI-FAMILLE

- *Soutenir le comité jardin*
- *Coordonner les inscriptions annuelles et la promotion du jardin*
- *Faire la mise à jour de la liste d'attente*
- *Faire l'attribution des jardinets et confirmer l'attribution aux jardiniers*
- *Collecter les cotisations des jardiniers*
- *Tenir à jour les informations des jardiniers (changement d'adresse, expulsions, etc.)*
- *Soutenir la préparation des assemblées fait par le comité jardin*
- *Assister aux deux assemblées des jardiniers et s'assurer du respect du processus démocratique*
- *Faire la gestion financière globale du jardin et les différents rapports nécessaires*
- *Faire l'embauche et la supervision des animateurs de jardin pour la formation ou autres, s'il y a lieu*

